

Séance du 21 juin 2021 à 14h00

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Présents :

Mesdames : Béatrice GIRO – Thérèse MELLAC – Marie-Christine PEROTTO

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN – Mathieu BEAUFRERE - JOSEPH

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Thérèse MELLAC

11 21.06.2021 – ELECTION DU VICE PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Patrice FOURNIER

Déclarant le Conseil d'Administration valablement installé le 7 mai 2021 lors du Conseil Municipal de la commune, le Président invite à l'élection du Vice-Président.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6,

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer. Sont candidats : Mme MELLAC Thérèse.

Le conseil d'Administration procède à l'élection du vice-président à main levée suite à l'accord de tous les membres.

Est élue vice-présidente : Mme MELLAC Thérèse.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil d'administration désigne Madame Mme MELLAC Thérèse comme vice-présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration
Fait à Roquefort le 21/06/2021
Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le

Roquefort, le 21 juin 2021

Le maire, président du CCAS


Patrice FOURNIER